

# Fagnières

La commune de Fagnières est située sur une colline à 90 mètres d'altitude. Elle domine la vallée de la Marne et la rivière du même nom. Fagnières s'étendait, jusqu'au siècle dernier, sous les fortifications de Châlons. Par des annexions successives et importantes, Châlons grignota le territoire de la commune. Celui-ci n'était plus que de 1948 hectares après l'annexion de 1887 où Châlons prit 252 hectares au lieu-dit le Petit Fagnières (quartier Rive Gauche).

La Marne servait de frontière naturelle entre les deux territoires. Au gré des inondations, elle changeait de lit, créant des bras morts. Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, la Coole coulait au pied des falaises du Mont Saint-Michel et se jetait dans la Marne à Saint Gibrien. Aujourd'hui, leur confluent se situe en amont, sur le territoire de la commune de Compertrix. La présence de la Coole en cet endroit peut nous étonner, mais il faut savoir qu'elle était le prolongement de la Blaise qui prend sa source en Haute-Marne (et non celle qui naît à Moncetz-Longevas). Cet ancien lit de la Coole, nommé aujourd'hui le Voué, est d'ailleurs toujours visible en contrebas de la rue Marcel Pinotie à Fagnières. C'est un ruisseau bien souvent à sec.

## LE BLASON DE FAGNIÈRES

Le blason officiel de la commune fut présenté au Conseil Municipal de Fagnières par la section de Recherches historiques du Club Fagniérot Sports et Loisirs le 27 septembre 1985. Il fut adopté le même jour. Il était l'emblème de la famille De BILLET, seigneur de Fagnières en partie. La remise des armoiries de Fagnières a eu lieu officiellement le 4 octobre 1985.

*D'azur au chevron d'argent, en chef de deux moulinets de même, emmanchés d'or, en point d'une épée de même posée en pal.*

*Dessiné par Jean-Paul Denise*



# Démographie de Fagnières

La population de Fagnières a varié durant les siècles.

## Démographie sous l'ancien régime par feux

Le dénombrement de la population avant la Révolution se fait par feux, c'est à dire par maison. L'âtre est le centre de la maison où se rassemblait la famille, actuellement on nomme cela un foyer. Les nombres en italique sont une extrapolation en multipliant les feux par le coefficient 4 qui semble être le nombre moyen d'habitants par feu.

| Année | Feux | Habitants | Année | Feux | Habitants |
|-------|------|-----------|-------|------|-----------|
| 1665  | 84   | 336       | 1690  | 108  | 432       |
| 1709  | 79   | 316       | 1713  | 70   | 280       |
| 1720  | 65   | 260       | 1725  | 57   | 228       |
| 1726  | 63   | 252       | 1773  | 71   | 284       |
| 1774  | 71   | 284       |       |      |           |

Il n'existe pas d'autres données entre 1774 et 1791. Il est à remarquer que l'apogée du nombre de feux fut atteint en 1690 avec 108 feux. Entre 1690 et 1725 le nombre de feux diminua à peu près de moitié. Cette diminution de la population est due aux guerres, aux maladies, aux hivers très rudes comme ceux des années 1694-1695 et le grand hiver 1709.

## Démographie contemporaine par habitants

| Année | Habitants | Année   | Habitants | Année  | Habitants |
|-------|-----------|---------|-----------|--------|-----------|
| 1791  | 334       | 1793    | 304       | An II  | 303       |
| An IV | 270       | An VIII | 392       | An XII | 400       |
| 1806  | 309       | 1820    | 390       | 1826   | 437       |
| 1831  | 466       | 1836    | 456       | 1841   | 1038*     |
| 1846  | 773       | 1851    | 380       | 1856   | 700       |
| 1861  | 765       | 1866    | 797       | 1871   | 825       |
| 1876  | 1047      | 1881    | 1076      | 1886   | 1381      |
| 1891  | 285       | 1896    | 290       | 1901   | 305       |
| 1906  | 305       | 1911    | 288       | 1921   | 353       |
| 1926  | 432       | 1931    | 501       | 1936   | 646       |
| 1946  | 681       | 1964    | 729       | 1962   | 1045      |
| 1968  | 1319      | 1975    | 2532      | 1982   | 3425      |
| 1990  | 4949      | 1999    | 5046      | 2006   | 4694      |
| 2007  | 4606      | 2008    | 4522      | 2010   | 4661      |

\* Dans le nombre d'habitants était compris le camp militaire situé Chaussée du Port, constitué de 440 hommes de troupes.

La population de Fagnières était de 598 habitants.

# Étymologie de Fagnières

FASCINARIAE (VIII<sup>e</sup> siècle) ou FASNERIAE (1094) du latin fascina qui signifie fagot et suffixe aria qui désignait un bois ou du bois. Selon DAUZAT, FASCINARIAE = fagot de bois. La coutume locale donnait une autre interprétation au toponyme de Fagnières « Hêtre noir » qui abondait dans les zones inondables.

La manière d'orthographier le nom de Fagnières a varié depuis sa création jusqu'à nos jours.

Fascinariœ, VI<sup>e</sup> siècle (testament de Saint Remy),  
Fassineriœ, 1028 (Saint Pierre-aux-Monts),  
Fasneriœ, 1094 (cartulaire de la Trinité de Châlons, folio 3 recto),  
Clarenbaudus Fesneria-censis, 1123 (cartulaire de Toussaint, folio 37 recto),  
Faisneriœ, 1121-1126 (Saint Pierre-aux-Monts),  
Fesneriœ, 1138 (cartulaire de Châlons, copie Gaignières page 80),  
Fainieres, 1146 (cartulaire d'Avenay, folio 28 verso),  
Faigneriœ, 1161 (Saint Memmie, carton 1),  
Faisneriœ, Feisnorœ, 1171 (ibidem),  
Faneriœ, Feneriœ, 1188 (Vinetz, carton 5),  
Faisnières, 1190 (Saint-Nicaise, liasse 1),  
Faineriœ, 1164-1191 (cartulaire de Chemin, folio 37 verso),  
Faisner., 1201 (chapelle de Reims, liasse Mourmelon),  
Fainères, Fanères, Fainiers, les Fainieres, Frainieres, Fresnieres, vers 1222 (livre des vassaux de Champagne),  
Fasnier, 1252 (cartulaire de la Trinité, folio 51 recto),  
Fenieres, v. 1252 (Archives Nationales J 202, 47),  
Fanieres, 1273 (liber pontificum, folio 449 recto),  
Faigniere, 1274 (Archives Nationales J 202, 45),  
Fanieriœ, 1276 (la Neuville, carton 4),  
Fayneriœ, 1278 (Chemin page 17),  
Les Fenieres, vers 1300 (ex tenta Campanie Épernay),  
Fannyeres, 1323 (Notre Dame en Vaux, boîte),  
Faignieres, 1324 (cartulaire de Rethel, page 353),  
Fesnieres, 1371 (chapelle de Châlons, armoire 5, liasse 12),  
Fagneriœ, 1405 (pouillé de Châlons, f<sup>o</sup> 73 verso),  
Fagnierez, Faynieres, 1406 (Toussaints, carton 19).

En 1789, Fagnières était compris dans l'élection de Châlons et suivait sa coutume. La mise en place des départements eut lieu le 4 mars 1790.

En 1793, Fagnières était relié au canton de Saint Memmie et au district de Chaalons, département de la Marne.

En janvier 1794, Fagnières fait partie du canton de Châlons et district de Châlons.

En 1797, Fagnières fait partie du canton de Châlons, arrondissement de Châlons, les districts ayant disparu.

# La Préhistoire

Aucune datation exacte de la naissance de Fagnières ne peut être formulée. Les lieux étaient déjà occupés à l'époque néolithique par des peuplades qui ont laissé quelques vestiges. Un crâne d'auroch, des tessons de poterie, une hache polie, furent découverts par Émile SCHMITT dans les terres des Ajaux (A).

Un enclos protohistorique datant du Hallstatt Final (vers le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère) fut mis à jour lors de la construction du lotissement des Collines par la Direction Régionale des Antiquités Historiques de Champagne-Ardenne. Situé au lieu-dit la Noue du Moulin, sa dimension était d'environ 20 mètres de diamètre et comprenait huit sépultures.



*Hache polie, Musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Châlons en Champagne*

## Du Moyen-Age à la Révolution

On voit apparaître pour la première fois le nom latin de Fagnières « Fuscinarina », dans une transcription du VIII<sup>e</sup> siècle du Testament de Saint Remy (Saint patron du village) trois siècles après sa mort. La légende voudrait que le Saint Homme légua Fagnières et Jâlons les Vignes à l'Évêque de Châlons, celui-ci l'ayant reçu de Clovis. La disposition topographique du village, rue presque rectiligne, nous laisse penser qu'il fut créé par des défricheurs ou pionniers envoyés par l'Évêque de Châlons pour constituer une nouvelle communauté, ce qui expliquerait l'étymologie du toponyme.

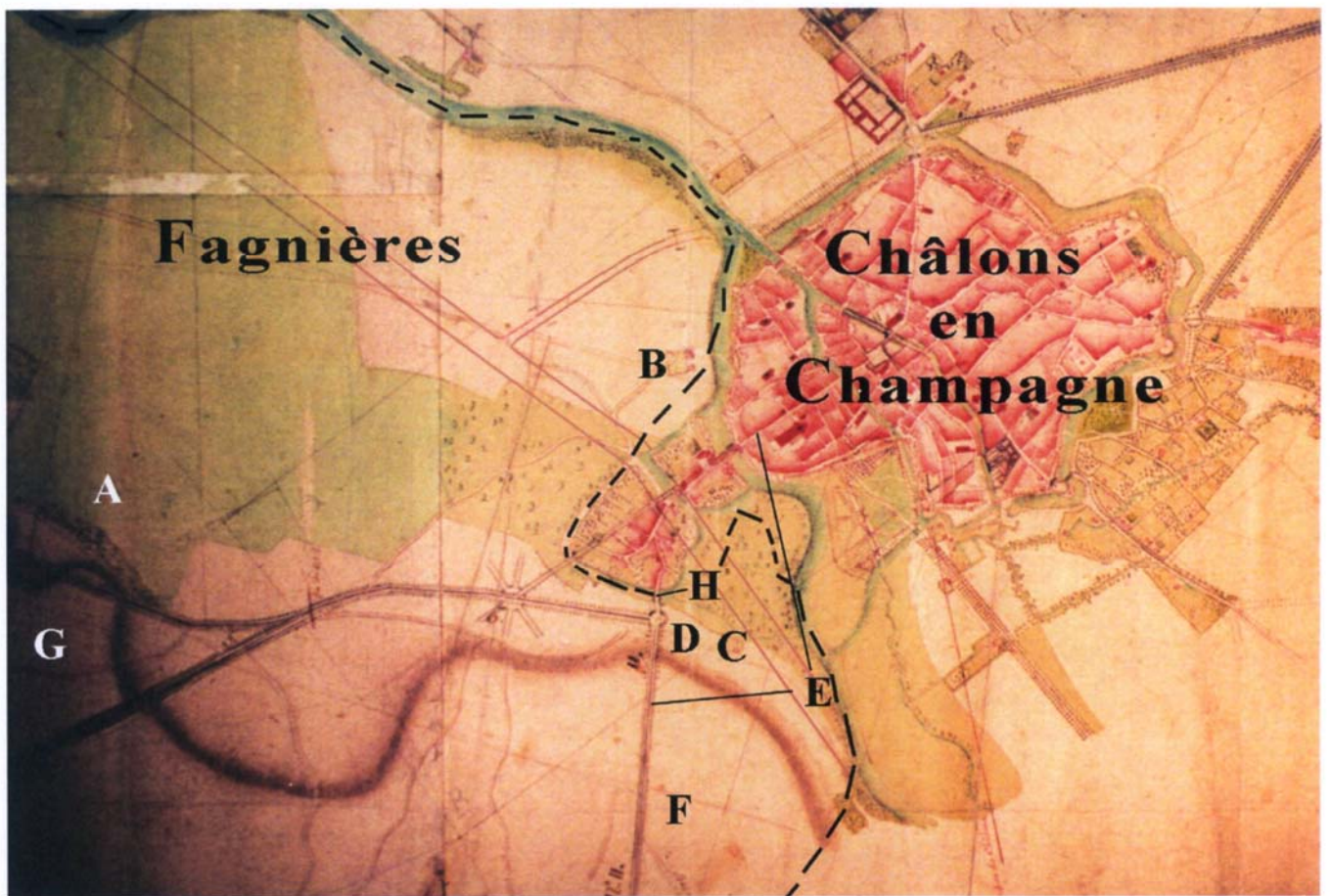
Le Ban de l'Ille ou le Ban des Toussaints (B) faisait partie du territoire de Fagnières avant son achat en 1042 par Roger I à Ayrard, propriétaire du fief. C'est quelques années plus tard, en 1046/1047, que le Comte évêque de Châlons Roger II y fonda l'abbaye des Toussaints.

Ces terres riches, mais fréquemment inondées, ne permettaient pas des récoltes régulières. Sur ces espaces marécageux, entre les bras morts, s'élevait la Maison du Colombier (C), une des premières constructions de ce côté de la rivière avec jardin et vivier, appartenant de 1216 à 1656 aux Chevaliers de la Porte Marne. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, on y isola les pestiférés de la ville.

Au pied du Mont-Saint-Michel, aux environs de la rue Basse de Compertrix, se dressaient les fourches patibulaires de la Justice du Comte Evêque de Châlons (D). Elles disparurent en 1589, pour être remplacées, jusqu'à la Révolution, par une potence élevée sur la place du Marché au blé (actuellement place de la République). Vers 1443, au pied du Mont Saint-Michel, près de la voie Agrippa (E) à l'intersection des chemins Haut et Bas de Compertrix, se dressait la Croix de Saint Michel.

À mi-pente de la côte de Troyes fut construit en 1591 le prieuré du Mont Saint Michel (F). Il dépendait de l'abbaye des Toussaints.

À la hauteur du chemin du Haut Combeau (G), une ferme et une chapelle ayant pour nom « Notre Dame du Reclus » recevaient pendant les grandes épidémies du XVe et du XVIe siècles les pestiférés de Châlons et des alentours. Les malades vivaient là dans de petites baraques en bois qui étaient incendiées après leur mort.



*Carte datant de 1750, on peut apercevoir les tracés du nouveau lit de la Marne, de la rue Jean Jaurès et de l'avenue de Paris et de la frontière séparant Fagnières à Châlons en Champagne.*

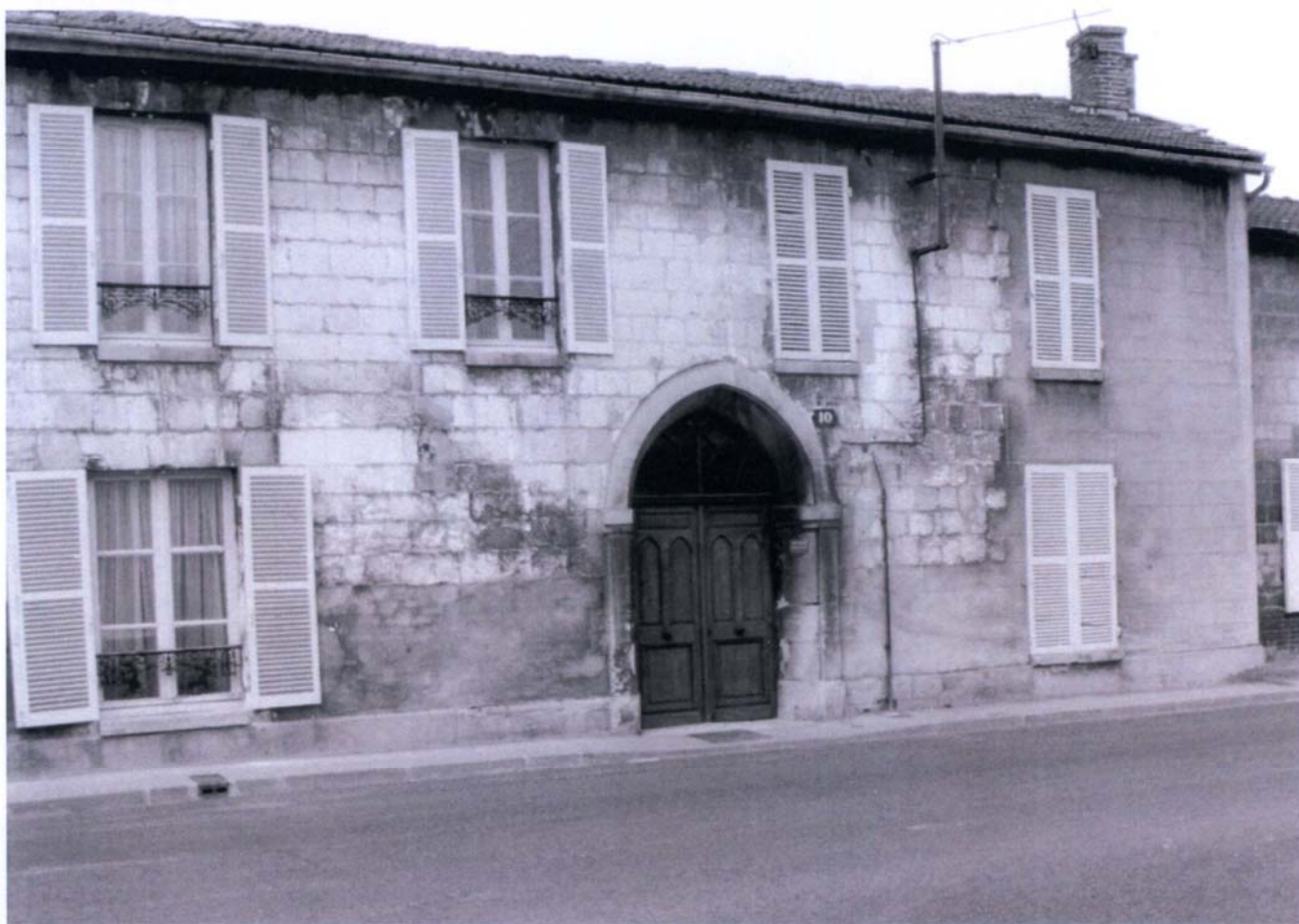
*A) site néolithique découvert par Émile Schmitt, B) l'abbaye des Toussaints dehors, C) la Maison du Colombier, D) les fourches patibulaires, E) la Voie Agrippa, F) le prieuré du Mont Saint Michel, G) Notre Dame du Reclus, H) le Pont Ruppé.*

*Plan côte C4016, Archives Départementales de la Marne, annoté par Gérard Aréthens*

Au XIIIe siècle, Fagnières était sous la dépendance du Roi de Navarre, Comte de Champagne, puis au XIVe siècle sous la seigneurie du Duc d'Orléans, Comte de Valois, de Blois et de Beaumont.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Fagnières était la propriété de la famille DE BILLET. Ses nombreux descendants se partagèrent le domaine. Les BILLET, DE BAR, ROSNAY, MOËT de BRONVILLE, GODET de FAREMONT se partageaient la Seigneurie au XVII<sup>e</sup> siècle. À la Révolution, Monsieur DE BROcq était seigneur de Fagnières pour un centième seulement, du territoire. Fagnières était le siège d'une prévôté. Les dîmes étaient levées par quart, par le chapitre de Saint-Étienne, de la Trinité, l'abbaye des Toussaints et le prieuré de Vinetz.

Un temple protestant fut érigé en 1682 sur le territoire de Fagnières, à la limite de Châlons en Champagne, au croisement de la rue des Brasseries et de la rue du Temple. Il fut détruit à la révocation de l'Édit de Nantes en 1688.



*Temple protestant qu'Adolphe Jacquesson fit construire au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de celui édifié en 1682.*

*Photo © Gérard Aréthens*